



Demande de Remboursement

Frais de déplacement (*Individuel*) 2023

PERSONNE A REMBOURSER

Joueur(s) concerné(s)

Date et Lieu du déplacement

Nom de la Compétition

COMPETITION A PLUS DE 80 KM : Détail des frais engagés

Droit d'inscription	
Practice	
Carburant + péage	
Hôtel	
Restauration	

Nbre de tours : x 90 € =€

Forfait Reco : 45 € = 45 €

Total par joueur€

Nbre de joueur

Plafond de remboursement :€

COUT TOTAL

COMPETITION A MOINS DE 80 KM : Droits d'inscription

Droits d'inscription

MONTANT DU REMBOURSEMENT

Visa et Accord

le Joueur	le Président de la comspo	Le Directeur

Ce document sera remis au Directeur, accompagné de tous les justificatifs ainsi qu'un RIB dans les 8 jours suivant la compétition.

Seules les compétitions validées par la ComSpo donnent lieu à défraiement.